

République Française
Département SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	21	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 4 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 28/02/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 29/02/2024.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. CAPOIS Guillaume, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, M. KECK Frédéric, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. VALENTE Vitor, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme DUWEZ Nathalie

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE

Le : 06/03/2024

Et

Publication ou notification du :

06/03/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme GREMY Dominique

C2024_07 – Demande de subvention auprès du Département de Seine-et-Marne pour la restauration du monument élevé à l'honneur d'Olivier de Penne

Olivier de Penne est un peintre animalier célèbre pour ses peintures de chiens et de scènes de chasse. Il a vécu une trentaine d'années à Marlotte, au 168 Rue du Général Leclerc et y est enterré. Il y avait installé son atelier, éclairé par une grande verrière visible de la rue.

Devant la façade de sa maison, un monument a été érigé en 1905 à la mémoire du peintre, comprenant un buste en bronze, un piédestal de pierre sculptée, une représentation en céramique de deux chiens de chasse et une banquette ferronée encadrant l'ensemble.

L'état général du monument, s'est fortement dégradé au fil du temps. Le buste en bronze montre des traces de corrosion, deux pattes d'un des deux chiens sont cassées et le second chien a été dérobé, il y a de nombreuses années. L'ensemble du monument est également taché de nombreuses traces d'oxydes et autres salissures.

C'est pourquoi, l'association Les Amis de Bourron-Marlotte souhaite porter ce projet de restauration en apportant les fonds nécessaires à sa réalisation.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
État			
Région			
Département		4 665,00 €	50 %
Fonds de Concours CAPF		2 799,00 €	30 %

.../... (suite de la délibération n°C2024_07)

Auto-financement			
Fonds Propres		1 866,00 €	20 %
Emprunt			
TOTAL HT		9 330,00 €	100 %

Considérant que l'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : courant 2^{ème} semestre 2024
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : courant 2^{ème} semestre 2024

Considérant que le coût prévisionnel est estimé à 9 300,00 € € HT, soit 11 196,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité :

- La réalisation du projet présenté, estimé à 9 300,00 € € HT
- Le plan de financement exposé ci-dessus

Et **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention du Département de Seine-et-Marne.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Dominique GREMY

A Bourron-Marlotte, le 05/03/2024

Le Maire,
Vitor VALENTE

